

225 236
SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DES COLONIES FRANÇAISES

HENRI MALO

~~~~~

# ÉPISODES DE NAVIGATION

## AUX ANTILLES



PARIS

ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS, 5

ÉMILE LAROSE

11, RUE VICTOR-COUSIN, 11

*Libraires de la Société de l'histoire des Colonies françaises*

—  
1914

MANIOC.org

Université de Nantes

Service commun de la documentation



59390  
Exclu

# ÉPISODES DE NAVIGATION

AUX ANTILLES

*Exclu*

| BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE<br>NANTES - LETTRES |         |
|------------------------------------------------|---------|
| INV.                                           | 59 390  |
| COTE                                           | 59 390  |
| LOC.                                           | map     |
| N° D.                                          | 530 230 |

B. U. NANTES LETTRES



D

008 560951 2

MANIOC.org

Université de Nantes  
Service commun de la documentation

Extrait de la  
*REVUE DE L'HISTOIRE DES COLONIES FRANÇAISES*  
1<sup>er</sup> TRIMESTRE 1914.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DES COLONIES FRANÇAISES

---

HENRI MALO

~~~~~

ÉPISODES DE NAVIGATION AUX ANTILLES



PARIS

ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS, 5

ÉMILE LAROSE

11, RUE VICTOR-COUSIN, 11

Libraires de la Société de l'Histoire des Colonies françaises

—
1914

MANIOC.org

Université de Nantes
Service commun de la documentation

ÉPISODES DE NAVIGATION

AUX ANTILLES

I

EN GUERRE ET MARCHANDISES

Le 24 mars 1688, l'Amiral de France délivrait au capitaine Pierre Delattre, de Dunkerque, ayant la procuration de Martin Boureau, marchand de ce port, une commission en guerre et marchandises dont les termes éveillent au première abord la curiosité. Sur l'autorisation que reçoit Delattre de faire la guerre en Amérique et d'y commercer, s'en greffent trois autres spécialement déterminées : la première, valable trois ans, lui permet de pêcher aux Indes occidentales et dans la Mer du Sud l'or, l'argent et autres effets des galions espagnols naufragés ; la deuxième, valable six ans, lui permet de pêcher les effets non réclamés des navires naufragés à la côte de France depuis Calais jusqu'à la frontière de la Flandre espagnole ; la troisième, valable dix ans, lui permet de rechercher et de pêcher les bancs de perles aux Indes occidentales.

Le tout à la charge d'un droit du dixième au profit du roi, qui prête son vaisseau, l'*Adroit*, de trois cents tonneaux et trente-six canons, et sa barque-longue l'*Effrontée*, construite à Dunkerque.

A vrai dire, Pierre Delattre et Martin Boureau comptent surtout retrouver l'emplacement où périt quarante ans plus tôt, dans le canal de Bahama, un galion espagnol chargé de six millions d'écus.

Quarante ans : l'âge, précisément, de ce capitaine qui débuta dans la marine de course en qualité de chirurgien. A force de naviguer, « il s'est rendu connaissant de la navigation ». Un beau jour, il abandonne la lancette. Au printemps de 1675, un armateur de Dunkerque lui confie pour la première fois le *Saint-Winoc*, un modeste corsaire de vingt tonneaux, et, à la fin de l'année, le *Saint-Cornélis*. En avril 1676, Delattre passe sur le *Saint-Pierre*, de soixante tonneaux, dix canons et une centaine d'hommes. En 1677, il commande la *Lutine*, frégate du roi de cent tonneaux : elle est jointe à la *Sorcière* et à la *Mignonne*, toutes trois mises en mer grâce à une « combinaison » entre le roi et le grand armateur de Dunkerque, Jean Omaer, genre d'opération fréquente à cette époque. Un officier du roi, M. de La Preille, commande l'escadrille, avec mission de combattre plutôt que de faire des prises. Plusieurs corsaires hollandais sont coulés ou désemparés, et assez de navires marchands capturés pour laisser à l'armement, tous les frais payés, un bénéfice net de 44.417 livres.

On le renforce alors du *Palmier*, de quatre cents tonneaux et trente-six canons, sous les ordres du capitaine de vaisseau François Panetié. On n'est prêt à

lever les équipages qu'en novembre : tous les marins de Dunkerque se sont déjà envolés sur les corsaires ; il faut aller en recruter en Normandie. A Honfleur, Pierre Delattre engage un jeune pilote, Jean Doublet, qui lui voua dès lors une solide affection ¹.

Cette division de course croise deux mois ; elle ne rapporte que 6.600 livres de rançon pour les trois frégates que le gros temps a séparées du *Palmier*. Jean Omaer affirme que si les conseils de Delattre avaient été mieux écoutés, la croisière eût été autrement fructueuse. En avril, l'escadrille remet en mer ; d'autres corsaires d'Omaer tantôt s'y joignent, tantôt s'en écartent, suivant leur coutume, au gré des circonstances et de leur fantaisie. Pierre Delattre se signale au cours des combats et des captures qui marquent les deux croisières de Panetié. Un moment séparé de l'escadre, mais en compagnie du corsaire Michel Mesmacker, il opère une râfle des pêcheurs hollandais qui s'adonnaient à leur pêche sur les bancs de la mer du Nord, et particulièrement devant Yarmouth.

Tel est le passé de ce capitaine lorsque la paix est signée. Comme la plupart des corsaires, il navigue alors au long cours. Mais cette navigation ne change guère leurs habitudes ; barbaresques et forbans sillonnent toujours les mers, et la commission délivrée à Pierre Delattre en 1688 s'intitule plus justement « en guerre » qu'« en marchandises ». *L'Adroit* est placé directement sous ses ordres, et *L'Effrontée* sous ceux

1. Charles Bréard, *Journal du corsaire Jean Doublet*. Paris, 1887, in-8. Il y est fréquemment question des rapports entre Delattre et Doublet.

d'un autre capitaine corsaire de Dunkerque, Jean Castier. Martin Boureau accompagnera l'expédition : son *Journal* en note les péripéties mouvementées.

Les deux bâtiments appareillent de Dunkerque le 12 août : le 24 septembre, ils mouillent à la rade du fort Saint-Pierre de la Martinique. Sans succès, ils recherchent les bancs d'huîtres perlières, tout en trafiquant d'île en île.

Surpris par la nouvelle que la guerre est déclarée à la Hollande, ils abandonnent le commerce, et, le 24 janvier 1689, en vue de Monte-Christo (Saint-Domingue), donnent chasse au premier bâtiment qu'ils rencontrent : au coup de semonce, ce navire hisse pavillon anglais ; c'est un irlandais qui transporte des vivres à la Jamaïque. Il a quitté l'Europe depuis six semaines, et n'apprend à Pierre Delattre rien qu'on ne sache déjà sur les événements qui s'y déroulent : on le laisse aller.

Six jours plus tard, à hauteur du cap Saint-Nicolas, l'*Adroit* et l'*Effrontée* poursuivent un bâtiment hollandais. C'est Jean Castier qui le fait amener. On le conduit en sûreté au Petit Goave, le 12 ; à l'inventaire, le maître et un passager avouent 6.570 livres qu'ils avaient d'abord dissimulés.

Mais pour continuer à croiser en guerre, les deux navires dunkerquois ne sont pas suffisamment garnis de monde : en course, l'équipage d'un navire quelconque doit être porté au double de son chiffre normal. Afin de faire ce supplément d'hommes indispensable, le capitaine s'adresse au gouverneur, M. de Cussy, dont l'autorisation est nécessaire. Le gouverneur lui conseille de s'entendre avec les flibustiers,

qui peuvent le fournir d'hommes, et bientôt Delattre signe avec eux une charte-partie « à moitié butin que nostre équipage profiteroit, écrit Martin Boureau, comme un flibustier faisant son devoir. » Grâce toujours à l'intermédiaire du gouverneur, d'autres pourparlers sont engagés avec un célèbre chef de flibustiers, Laurent de Graf, actuellement major de l'Ile-à-Vaches, dans le but de l'associer à l'expédition dunkerquoise. Mais Laurent de Graf manifeste des exigences disproportionnées au concours que l'on en peut espérer ; il « n'a que de très meschantes barques sans défense ». Puis, Delattre a exposé son projet de se lancer à la recherche de deux vaisseaux de guerre hollandais dont la présence lui est signalée dans ces parages, tandis que le flibustier montre une préférence marquée pour la recherche du galion espagnol qui a sombré avec un trésor. Il se dirige seul vers l'Ile-à-Vaches où il compte lever trois cents hommes pour l'aider dans cette entreprise. Laissant leur prise hollandaise mouillée sous la forteresse du Petit Goave, l'*Adroit* et l'*Effrontée* vont se ravitailler à la petite rivière de Léogane. Martin Boureau débarque : il veillera sur la prise déjà faite et sur celles que ses capitaines lui enverront. Pour plus de sûreté, il fait conduire la première à Léogane. Le 26 janvier, Delattre et Castier appareillent. Ils n'ont pas déchargé leurs cargaisons, dans l'espoir que l'occasion se présentera de trafiquer avec les Espagnols en cours de route.

Le 6 février, ils atteignent l'entrée de la baie de *Manahille*, côte de *Counes*. Delattre débarque un détachement qui enlève un certain nombre d'habitants,

des Espagnols : interrogés, ils lui apprennent la présence dans la baie des deux hollandais qu'il s'efforce de joindre. Le lendemain matin, il les découvre : deux frégates de trente-six et de vingt-quatre canons, capitaines Du Pont, d'Amsterdam, et Jean Bont, de Flessingue. Il va droit à eux. Avertis, ils se tiennent sur leurs gardes. A sa vue, ils mettent sous voiles, et s'approchent d'un banc de vase, dont tout le fond de cette baie est tapissé.

Delattre communique son plan et donne ses ordres à Castier : il lâchera en passant la bordée de ses canons à la petite frégate, que Castier abordera aussitôt après, pendant que l'*Adroit* attaquera la frégate de trente-six canons. Et le plan s'exécute :

« Un moment après, il lâcha sa bordée, et fut à toute voile pour aborder la grande, laquelle évita l'abordage, et l'*Adroite* s'alla eschouer sur la vase. La barque-longue commandée par le capitaine Castier s'estant mise en devoir pour aborder la petite avec trente-huit hommes d'équipage, reçut cinq décharges de canon et de mousqueterie des deux frégates ennemies, sans pouvoir se retirer au large, estant sous les voiles de ces deux vaisseaux qui luy prenoient le vent ; les courants l'en esloignèrent après avoir reçu deux coups sous l'eau, le capitaine blessé à mort, le lieutenant tué et huit matelots de son équipage, et dix de blessés ; les deux frégates hollandoises se joignirent ensemble et drivèrent sur la frégate l'*Adroite* ; le combat commença sur les onze heures du matin, et continua jusqu'à cinq heures du soir. La première décharge de ces deux frégates nous mit bien du monde hors de combat, notre lieutenant fut fort

blessé, et comme ces frégates estoient plus élevées que l'*Adroite*, et qu'ils tiroient continuellement à mitraille, ce qui nous causa la perte de beaucoup de monde. La mousqueterie de nos flibustiers alloit si vite, qu'ils criblèrent tout le haut de leurs frégates, et on leur tua bien du monde. Le capitaine Dupont fut du nombre, et la plupart de ses officiers ; et sur les deux à trois heures après-midi, le feu prit dans les poudres qui étoient sur la dunette de l'*Adroite*, qui brûla le capitaine et vingt hommes des meilleurs de son équipage. Le capitaine ne laissa pas d'ordonner que l'on donnât le commandement au sieur Joos la Belle, flibustier natif de Dunkerque, lequel fit difficulté de l'accepter. Et les flibustiers prièrent M. le comte de Roussel de les vouloir commander, ce qu'il accepta ; mais il leur remontra qu'il n'estoit pas versé dans les combats de mer, et que si on luy disoit ce qu'il falloit faire, qu'on pouvoit conter sur luy. On luy fit connoistre qu'il falloit aller à l'abordage ; il exhorta l'esquipage de le suivre, et aussi tost il sauta le premier dans le bord de la petite frégate, et ne fut pas suivy, ce qui fit qu'il eut le malheur d'y estre tué. Le combat se ralentit de part et d'autre, et l'esquipage du petit hollandois se retira dans la grande frégate avec leur capitaine. Il n'y eut depuis quatre heures jusqu'à cinq heures que treize réfugiez françois qui tirèrent quelques coups de tems en tems. Et sur les cinq heures le feu prit à la misaine du petit hollandois, et on entendit une voix qui cria : « Le feu est partout, sauve qui pourra ! » Il n'en fallut pas davantage pour mettre l'épouvante dans notre equipage ; ils se jettèrent à corps perdu dans quatre chaloupes qui estoient le long du bord ; il s'en

noya quelques uns. Les Hollandois voyant que notre équipage s'embarquoit avec précipitation, crurent que c'estoient pour les aborder avec plus de facilité. Ils demandèrent quartier, et ces misérables ne l'entendirent point, et cent-trente hommes abandonnèrent le bord de l'*Adroite*, et la laissèrent au pouvoir des ennemis vaincus.

« Et pendant le combat la barque-longue s'estant ragréé, le capitaine Castier ordonna que l'on allasse aborder la frégate l'*Adroite*, mais un flibustier habitant de Niefs (Nièves) prit un pistolet et voulut brûler la teste à un Flaman qui estoit au gouvernail, s'il l'eus retourné.

« Le lendemain 8^e, ces misérables joignirent la barque-longue qu'ils remplirent de partie de leurs gens ; les autres au nombre de quarante restèrent dans la grande chaloupe, et s'en revinrent le long de l'isle de *Coune* au quartier de Léogane, et la barque-longue relacha à la Jamaïque pour y prendre des vivres. L'escrivain du Roy s'y fit mettre à terre, où il est mort quelques jours après. Et il resta bien quarante hommes qui ne purent s'embarquer dans la barque-longue, qui s'en revint au Petit-Goave ».

Le gouverneur, M. de Cussy, la renvoie immédiatement à l'Ile-à-Vaches, et expédie à Laurent de Graf l'ordre de se diriger au plus tôt sur la *Manahille*, de s'emparer des deux frégates hollandaises qui y sont restées fort peu garnies de monde, et de reprendre l'*Adroit*. Mais le flibustier n'arrive qu'au bout d'un mois ; depuis quatre jours, les Hollandais ont pris le large. Jean Castier, ne trouvant pas Laurent de Graf à l'Ile-à-Vaches, s'en retourne à Léogane. Martin Bou-

reau le détache alors à Port-de-Paix, pour y prendre les ordres du gouverneur : M. de Cussy les autorise à retourner en France ; il prie Castier de ramener à Léo-gane quelques habitants qui l'avaient suivi dans une expédition au Cap Français, pour écraser une révolte provoquée par un nommé Chevalier, lequel fut arrêté, et exécuté à Port-de-Paix.

Ayant reçu la nouvelle que quatre frégates s'équi-paient à Flessingue pour venir écumer la mer des Antilles, M. de Cussy presse Martin Boureau de vendre la première prise ramenée par Delattre, « ne souhai-tant pas qu'on risquât le dixième de Monseigneur l'Admiral ».

Martin Boureau, que l'opération n'a pas enrichi, conclut son journal en disant que, sans la déclaration de guerre, il aurait sûrement repêché le galion coulé avec son trésor, et réalisé de fructueuses opérations commerciales. La prise vendue et toutes affaires termi-nées, il charge ses marchandises sur l'*Effrontée* et un bâtiment de Léogane, la *Marguerite*. Il quitte Port-de-Paix, le 8 avril 1689, esquivé la chasse de quatre fré-gates ennemies, et relâche à Brest, le 18 Juillet. Tandis que la *Marguerite* va se décharger à Nantes, il s'en revient à Dunkerque avec la barque-longue.

La nouvelle du combat rendu par Delattre l'a pré-cédé : un mousse de Calais, l'un des échappés de la grande chaloupe, l'a répandue dès le mois de Juin, et confiée, assez défigurée, à l'intendant de la Marine Patoulet, qui la communique aussitôt à la Cour. Le mousse contait que Delattre, « assurément homme de courage », avait abordé à la Jamaïque un vaisseau hollandais de cinquante canons, et que l'écrivain du

roi, sauvé avec la barque-longue, avait dû mourir de ses blessures.

Il est plus que probable que Pierre Delattre succomba aux siennes ; il ne rentre pas avec Boureau et Castier, et dès lors les Archives semblent muettes à son sujet.

Complètement rétabli, Castier trouve la France aux prises avec toutes les puissances contractantes de la Ligue d'Augsbourg. Six semaines après son retour d'Amérique, le 15 Septembre 1689, il reprend la mer, monté sur le corsaire le *Brave*. Jusqu'à la fin de 1694, il croise en course. Passé cette date, il disparaît ¹.

II

EN COURSE.

Après que, malgré eux et sur l'ordre venu de la Cour, les gouverneurs se furent efforcés de détruire la flibuste, ils compensèrent au mieux cette arme dont on les privait en en forgeant une autre, et portèrent tous leurs soins à encourager la course. Ils ne tardèrent

1. Arch. Nat., *Marine*, B² 62, f. 185, 301, 64, f. 126, 65, f. 164 ; B³ 15, fol. 166 et seq., 58, f. 87 ; B⁴ 44, f. 468 à 491, *Extrait du Journal de Martin Boureau* ; C⁴ 246, f. 235, 247, f. 65-278, 248, f. 52 108, 251, f. 21, 22. — † Ch. Bréard, *Journal du Corsaire Jean Doublet*, Paris, 1887, in-8°, p. 97. — E.-T. Hamy, *Quelques notes sur le Corsaire Jean Doublet*, dans *Bullet. Soc. Acad. de Boulogne-sur-Mer*, VI, 270. — Henri Maio, *Les Corsaires dunkerquois et Jean-Bart*, Paris, 1912-1913, II, 91, 93, 94, 98, 149, 157, 174. — † *Bibl. Nat., Mém. Colbert*, 473 bis, f. 49.

pas à en éprouver le bénéfice. Le marquis de Vaucresson s'en félicitait en ces termes, dans une lettre qu'il adressait à son ministre, le 28 décembre 1709 : « Quatre de nos capitaines flibustiers, nommés Borne, Plessis, Marais et Gaché, ayant fait une entreprise qui ne laisse pas d'être hardie quoi qu'on y ait perdu personne, j'ai cru devoir vous en faire le détail afin de vous faire connoître que l'attention que nous avons à protéger la course, nous attire tous les jours de bons sujets ».

Les évènements auxquels il faisait allusion méritaient, en effet, d'attirer l'attention en haut lieu ¹.

Dans les derniers jours d'Octobre 1709, M. de Gabaret, « lieutenant pour le Roi au gouvernement général des Isles françoises de l'Amérique, et gouverneur de la Martinique », eut l'occasion d'envoyer un parlementaire à l'île d'Antigue, pour y traiter d'un échange de prisonniers anglais contre des prisonniers français et espagnols. Il désigna le sieur de Malherbe pour remplir cette mission. A côté de ses instructions officielles portant sur le cartel, il en donna d'autres, tenues secrètes. M. de Malherbe devait en toute occasion, et le plus possible, au cours de sa mission, s'instruire des forces de l'ennemi et des endroits accessibles pour une descente ; s'informer des autres îles où l'on pourrait

1. Arch. Nationales, *Colonies*, F 54. Saint-Eustache, *Lettre* du marquis de Vaucresson au Ministre (28 décembre 1709) ; *Lettre* de M. de Gabaret au ministre (27 décembre 1709) ; *Relation de la prise de Saint-Eustache*, du 11 Décembre 1709, signée Borne et Duplessis ; et F 26, Martinique, *Relation des campagnes que le batteau corsaire le Ruby a faites étant commandé par le capitaine Philippe Plessis, depuis le mois de novembre 1709 jusqu'au mois d'octobre 1710* ; enfin *Lettre* du ministre à M. de Vaucresson (septembre 1710).

en tenter ; du nombre de vaisseaux dont l'ennemi pourrait disposer le cas échéant, de leur force, et de ceux qui pourraient être attendus. S'il découvrait quelque possibilité d'un coup de main immédiat, il devait en avertir ceux de nos corsaires qu'il rencontrerait en cours de route, et leur fournir tous renseignements utiles.

M. de Malherbe demeura dix jours à Antigue, rempli de point en point sa double mission, et mit à la voile pour regagner la Martinique.

Or un Anglais, habitant Antigue, mécontent de la conduite du gouverneur à son égard, avait peu auparavant quitté cette île, et s'en était allé à l'île Saint-Eustache, alors aux mains des Hollandais. Il se fit délivrer une commission en guerre par les autorités hollandaises, et se mit à faire la course. Il croisait précisément devant Saint-Jean d'Antigue comme M. de Malherbe en sortait : il s'empara du bâtiment français, sans respect pour le pavillon parlementaire ni pour les passeports anglais et français dont il était porteur, le conduisit à Saint-Eustache où il le pilla au point de fouiller jusqu'aux poches des gens du bord, et saisit tous les papiers. La prise fut déclarée bonne par les tribunaux hollandais, en dépit des réclamations.

M. de Malherbe, à son corps défendant, resta cinq jours dans la colonie hollandaise. Résolu à ne pas perdre ce temps de villégiature forcée, il examina soigneusement le terrain, repéra les endroits par où une attaque serait possible, et put compter que deux cents combattants au plus assureraient la défense.

Lorsqu'il fut rendu à la liberté, lesté de fort peu de

vivres, il s'était par contre muni de renseignements précieux.

Son navire devait ranger l'île de Nièves : les garnisaires du fort ne respectèrent pas plus le pavillon parlementaire que son précédent capteur, et lui tirèrent trois coups de canon, dont le dernier, de douze livres pesant, passa au travers de la chambre et du fonds de cale, et manqua de le couler bas. Il fallut mettre en panne pour boucher le trou. La réparation achevée, on remit péniblement à la voile.

Sous Montserrat, le 12 novembre, M. de Malherbe rencontra un corsaire français, la *Gracieuse*, commandée par le capitaine Borne, qui venait de se signaler peu auparavant dans une entreprise contre les Hollandais. Il s'empressa de lui communiquer les instructions secrètes de M. de Gabaret, et lui indiqua le moyen de s'emparer de Saint-Eustache : il suffirait de s'adjoindre quelques autres corsaires, de manière à réunir environ 200 hommes. « Ledit Borne topa à l'affaire », et cingla vers la Guadeloupe, où il savait devoir trouver le renfort nécessaire. M. de Malherbe s'y arrêta lui-même pour informer du tout M. de La Malmaison, et l'inviter à engager de son côté les corsaires à agir vigoureusement.

Quittant la Guadeloupe, il passait le même jour sous la Dominique, lorsqu'il croisa le capitaine Philippe Plessis et son navire le *Ruby* ; il monta à son bord et lui conta sa mésaventure. Plessis jura le vouloir venger, « lui et la nation française insultée en sa personne », s'offrant à chercher le corsaire hollandais, à le combattre et à le prendre. M. de Malherbe lui apprit qu'il y avait mieux à faire.

Plessis, muni d'un bon pratique hollandais qui avait demeuré neuf années à Saint-Eustache, promit à M. de Malherbe d'entreprendre l'expédition, ajoutant « qu'il en pouvoit assurer mondit sieur de Gabaret à son arrivée ». Tous deux se séparèrent, et le corsaire mit le cap sur la Guadeloupe où il arriva le soir du même jour. Il conféra avec son pratique hollandais, qui lui confirma l'avis donné par M. de Malherbe : deux corsaires ne pourraient prendre Saint-Eustache ; quatre ou cinq y parviendraient facilement.

Le 14, il mouilla à l'anse Ferry, où l'on faisait habituellement du bois et de l'eau. Il y rencontra la *Fortune*, capitaine Marais, et le *Dragon*, capitaine Gachet. Tous trois tinrent un premier conseil. Le lendemain 15, Borne les rejoignit ; il n'avait point de poudre : Plessis lui en passa deux barils. L'accord se fit promptement entre les quatre capitaines, qui se formèrent en escadre : le *Ruby*, portant 6 canons et 110 hommes d'équipage ; la *Gracieuse*, 6 canons et 40 hommes ; le *Dragon*, 4 canons et 94 hommes ; la *Fortune*, 4 canons et 65 hommes, soit au total 20 canons et 309 hommes, sans compter les mousses.

Le 17, ils quittèrent séparément la Guadeloupe, se donnant rendez-vous à l'île Saint-Barthélemy, où ils se retrouvèrent le 18, vers six heures du matin. Ils y restèrent la journée, et levèrent l'ancre à 7 heures du soir. Le Hollandais de Plessis avait indiqué l'anse des Interlopes comme particulièrement propice à une descente. La petite escadre s'y dirigea, et l'atteignit à onze heures, le même soir. Le temps était fort obscur : impossible de distinguer le point le plus facile pour atterrir ; Plessis l'envoya reconnaître par son lieutenant accom-

pagné du Hollandais : l'anse fut trouvée commode, et telle qu'on la pouvait souhaiter.

D'un commun accord, le commandement des quatre navires fut remis à Marais, afin que si les assaillants se heurtaient à une résistance telle qu'ils fussent eux-mêmes forcés, et hors d'espérance de se rembarquer, il pût sauver les bâtimens, sur chacun desquels on lui laissait quinze hommes pour la manœuvre, et les ramener à la Martinique.

Les ancres mouillées, les canots transportèrent au rivage d'abord une compagnie de 100 hommes sous les ordres de Borne, comme le plus ancien ; puis 50 hommes sous Plessis, et, un peu plus tard, 60 hommes sous Gachet. Le débarquement s'opéra sans encombre, mais on ne put découvrir le chemin conduisant au fort. Il fallut monter sur « un morne escarpé d'une hauteur prodigieuse, et rempli de raquettes. » On y découvrit une case, contenant un homme et deux femmes. On s'empara de l'homme, on l'amena aux capitaines, qui lui demandèrent un chemin « court et facile » pour aller au fort, en lui promettant un présent s'il l'indiquait. L'homme montra la route, et recommanda le silence. Gachet n'avait pas encore rejoint : on l'attendit avec sa compagnie jusqu'à deux heures du matin sans le voir paraître. Ne pouvant plus différer le départ, et après avoir laissé au bord de la mer quatre hommes pour lui servir de guides, Borne et Plessis, le premier en tête, le second à l'arrière-garde, commencèrent à faire défiler leurs hommes en grande hâte, pour arriver avant le jour.

Parvenus auprès du bourg, ils firent halte, assemblèrent leurs compagnies sous leurs drapeaux, l'un

blanc, l'autre, celui de Plessis, mi-parti blanc et bleu, parce qu'il commandait la compagnie la plus forte.

Comme ils entraient dans le bourg, la diane commençait à battre. Croyant le gouverneur dans sa maison, ils y postèrent 50 hommes ; mais leur guide assura qu'il avait couché au fort, à la nouvelle que plusieurs vaisseaux le devaient assiéger ; il avait même fait tirer le canon d'alarme le soir précédent. Vivement, les assaillants, marchant sur les genoux et le ventre à terre, s'approchèrent, sans avoir été découverts, jusque contre les raquettes qui formaient une sorte de palissade autour des remparts.

La diane finie, les portes du fort s'ouvrirent ; Borne y fit aussitôt tirer une vigoureuse décharge de coups de fusil : elles furent abandonnées. Les corsaires s'y ruèrent. Le gouverneur, nommé Isaac Lamont, se présenta sur la place en robe de chambre ; il s'apprêtait à sortir pour « aller voir Madame son épouse qui étoit accouchée ». Le lieutenant de Plessis s'en saisit, tandis que Borne désarmait à ses côtés un colonel de milice qui avait mis l'épée à la main, et faisait mine de se défendre. Le gouverneur fut présenté à Plessis, qui le reçut « avec beaucoup d'honnêteté », et ordonna de le conduire dans une chambre où se tenaient habituellement les gouverneurs. Là il l'interrogea, lui demanda sa commission, ses armes, et tous les papiers de l'île. Pendant ce temps, les compagnies d'attaque s'emparaient des autres portes du fort, et faisaient mettre bas les armes aux 52 hommes de la garnison présents à ce moment. Un détachement alla au-devant de Gachet qui arriva à onze heures. Les quatre drapeaux des corsaires furent plantés sur les quatre bas-

tions, tandis que le pavillon français était arboré au centre.

A ce signal, Marais vint mouiller les quatre navires dans la rade, où il reconnut un bâtiment français dégréé, récemment capturé par deux corsaires fles-singuois, l'un de 36 et l'autre de 26 canons. La cargaison de cette prise se composait de sucre, coton, gingembre et autres denrées du crû de la Guadeloupe. Marais la remit en état de manœuvrer et l'expédia au port de l'île Saint-Thomas.

Le bourg fut pris aussi facilement que le fort. Quelques habitants étaient sortis en armes avec l'intention de se défendre ; on en tua huit et en blessa treize. Du côté français, on ne compta ni un tué, ni un blessé. A chaque extrémité du bourg, on choisit un magasin pour servir de corps de garde à deux compagnies. Ces diverses opérations étaient terminées à midi. Un détachement de dix hommes par compagnie garnit un poste avancé à cinq cents pas des corps de garde. Un autre de même nombre fournit les vigies.

Borne contraignit alors le gouverneur à donner du fort le signal habituel de rassemblement pour les habitants. Plusieurs détachements battirent la campagne afin de contraindre les récalcitrants à rallier. Il se présenta 109 hommes, avec leurs armes, qu'on leur retira, et leurs nègres, qu'on ne leur laissa pas d'avantage.

Le 28 novembre, à la pointe du jour, les vigies signalèrent deux vaisseaux naviguant dans le dessein évident de mouiller à la rade. Les habitants assurèrent reconnaître les deux corsaires qui avaient pris le bâtiment français amariné par Marais dans le port. Pour ne

pas leur donner l'éveil, le fort arbora pavillon hollandais ; mais les canonniers firent intempestivement partir quelques pièces de canon ; les flessinguois aperçurent en même temps les quatre navires français embossés en rade : ils s'empressèrent de changer de route. Le pavillon français fut alors hissé à nouveau, et on les canonna vigoureusement, du fort et des navires. Malgré un feu intense, ils se retirèrent sans dommage.

Le pays fut plus ou moins pillé, et 430 noirs embarqués sur les corsaires. Au 1^{er} décembre, les chefs de l'expédition songèrent à se retirer. Avant de prendre le parti de « faire faire le dégât », ils proposèrent au gouverneur et aux principaux habitants de les rançonner pour 80 nègres, ou la valeur. Le gouverneur répondit qu'il était hors d'état de les fournir, puisqu'on avait déjà pris tous ceux de l'île ; que les lettres de change qu'il pourrait souscrire sur la Hollande ou sur Curaçao seraient infailliblement protestées, et que par suite les otages en garantie de ces lettres pourraient indubitablement en prison. Il présenta une « espèce de requête », déposée depuis au greffe de l'Amirauté de la Martinique, dans laquelle il suppliait les Français de traiter les vaincus en chrétiens.

On décida, en conséquence, de brûler et détruire tout ce qu'on ne pourrait emporter, sauf quelques méchantes cases et trois citernes laissées pour le soulagement des blessés, des femmes et des enfants. Toutes les autres citernes furent crevées ; les sucreries, au nombre de six, les maisons du bourg, à l'exception du prêche, et celles du fort, furent livrées aux flammes.

Le 4, on encloua les canons, au nombre de 36 : 23 au fort, dont 14 de 18 livres de balles, poids français, 4 à la batterie Blanche, 4 à l'anse des Interlopes, les autres en différents endroits. On s'empara de toutes les munitions utilisables ; le reste, avec les canons les plus maniables, fut jeté à la mer. A huit heures du matin, Plessis fit évacuer complètement le fort, et poser une traînée de poudre jusqu'à la porte de la poudrière. Tout étant prêt, il ordonna la prière ; après quoi, les compagnies prirent les armes ; on lui présenta le pavillon du fort accompagné des quatre drapeaux des corsaires, et une mèche allumée dans un bassin. Il mit le feu à la poudre ; la poudrière sauta ; l'explosion démolit les deux bastions du côté de la mer, et endommagea le reste du fort.

Un nègre appartenant aux corsaires ayant voulu violer une jeune hollandaise de dix-huit à vingt ans, ils tinrent un conseil dont ils dressèrent procès-verbal ; en présence du gouverneur hollandais et des parents de la jeune fille, le nègre fut passé par les armes.

Ils n'emmenèrent pas le gouverneur, eu égard à la situation de sa femme et à sa nombreuse famille, et se contentèrent, leurs navires étant trop petits pour y embarquer toute la colonie, de prendre deux habitants en vue de l'adjudication du butin. Mais avant de s'en aller, et « en leur souhaitant à tous le bonjour », ils engagèrent gouverneur et habitants à se souvenir qu'il leur en cuirait à nouveau, s'ils délivraient encore des commissions pour piller et insulter nos parlementaires. Leur politesse rappelait celle d'un commandant hollandais, qui, vers ce temps, sommait par lettre les habitants d'une île française de se rendre,

et, tout en les tenant sous la menace de son canon, terminait son épître par l'assurance des sentiments « avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur » !¹

Les quatre capitaines et leurs hommes se rembarquèrent à 4 heures du soir, et mirent à la voile à 10 heures. Le 8, ils mouillaient en rade du fort Saint-Pierre de la Martinique, et faisaient leur rapport à M. de Gabaret, en lui présentant la commission du gouverneur et le pavillon hollandais du fort de Saint-Eustache.

M. de Gabaret et le marquis de Vaucresson informèrent aussitôt le gouvernement français de ce fait d'armes. Dans sa réponse, le ministre écrivit : « Sa Majesté a été satisfaite de l'entreprise que les capitaines Borne, Gachet, Duplessis (*sic*) et Marais ont faite sur l'île de Saint-Eustache, et qu'ils s'en soient rendus les maîtres. Elle a fort approuvé leur conduite en cette occasion. Le butin qu'ils y ont fait et la facilité avec laquelle ils ont réussi doit les exciter à faire de nouvelles entreprises. Outre les avantages qu'ils en pourront tirer, cela engagera S. M. à leur accorder quelques marques d'honneur et de distinction ».



Voici, d'après Philippe Plessis lui-même, comment il employa l'année suivante².

1. Arch. Nat., Colonies, F 54.

2. *Relation des campagnes que le bateau Corsaire le Ruby a faites étant commandé par le capitaine Philippe Plessis, depuis le mois de*

« Le 20 mars 1710, étant en croisière à l'Est d'Antigüe, je fis rencontre avec mondit batteau corsaire le *Ruby*, d'un vaisseau de la reine d'Angleterre, cy-devant garde-côtes en Irlande, nommé le *Tigre*, qui portoit ordinairement 36 canons, n'en avoit que 28, 18 perriers et 87 hommes d'équipage. Sur les 8 heures du matin, après luy avoir donné chasse, nous l'abordames après avoir essuyé plusieurs coups de canons de retraite de sa Sainte Barbe et de sa chambre ; enfin après 5 heures de combat, ayant plusieurs morts et blessés, mon batteau tout fracassé, le mât rompu en 2 endroits, et ne pouvant plus rester à côté dudit vaisseau, par rapport à une patache qui sortoit du port d'Antigüe pour le secourir, me voyant hors d'état de soutenir la partie ayant 38 hommes tués ou blessés, je n'eus que le temps de mettre le feu à sa poupe, et de me sauver à l'aviron hors de la portée du mousquet ; la patache qui s'aperçut que ledit vaisseau brûloit, fit vent arrière pour s'en éloigner, et un moment après il sauta en l'air. Je sauvay par charité chrétienne 51 hommes qui étoit tout ce qui en restoit, à ce que m'assura le capitaine. Le reste ayant été tué dans le combat par les grenades que mes gens qui étoient sur son pont y avoient jettées par plusieurs sabords qu'ils avoient faits à coup de hache ; le capitaine étoit blessé d'un coup d'arme qui luy traversoit l'épaule, duquel il mourut en arrivant à la Martinique.

« Le 29 juin, étant depuis 42 jours en croisière au Sud de la Grenade, et ayant besoin d'un guy, je fus le

novembre 1709 jusqu'au mois d'octobre 1710. Arch. Nat., Colonies, F 26, Martinique.

chercher en l'isle de Cariacou qui étoit distante de 5 lieues de la Grenade, et prêt de partir de ladite isle pour aller reprendre ma croisière, ma vigie aperceut 2 voilles ; et nous ayant apperçeus à l'ancre, crurent que nous étions des pescheurs qui faisons du sel. J'avois pour lors tout mon équipage à bord au nombre de 150 hommes. Voyant approcher les 2 barques, je connus que c'étoit 2 corsaires anglais. Je fis aussitôt descendre dans le fonds de la calle tous mes gens, cependant tous prêts à faire feu lorsque je le trouverois à propos, et ne laissai avec moi sur le pont que 8 hommes. Etant venues toutes les deux à la portée de canon, m'en tirèrent 9 coups dans l'espérance que j'amènerois ma flamme, mais au lieu de cela je fis filler mon cable par le bout, et fis hisser mes voilles tout doucement pour leur faire voir que j'étois foible de monde, et ayant bordé toutes mes voilles au vent pour ne pas filler tant, ils s'en aperçurent, et arrivèrent vent arrière avec toutes voilles dehors. Je leur donnay chasse et en joignis un nommé le *Dragon*. Nous ne tirames pas un coup que lorsque nous fumes amarré avec luy, quoiqu'il tirât toujours sur nous de sa mousquetterie. Le premier feu que je luy fis en fut 4 coups de canon à mitraille à bout touchant, et 140 coups de fusil. Ensuite de quoy je leur fis jeter quantité de grenades et flacons plains de poudre qui brûla et blessa presque tous les Anglais ; aussitôt ils demandèrent quartier. Dans le moment je le fis amariner, et l'envoyai à la Martinique. Il étoit armé de 6 canons et 48 hommes, et alloient tous les deux pour faire descente à la Grenade et la piller. Je retournay en croisière, et fis deux prises avant de me rendre en cette isle.

« Le 9 septembre, conduisant en cette isle une prise chargée de farine, je fis rencontre, en compagnie d'un autre corsaire françois, d'un corsaire anglois ; et voulant se rendre maître de ma prise, je forçay de voilles sur luy, et m'en rendis maître sans luy avoir tiré aucuns coups d'armes, ayant amené au premier coup de canon. Il étoit armé de 4 canons et 48 hommes, Je le conduisis en rade de Saint-Pierre ».



En tous temps, les îles étoient parcourues par des officiers en mission, des fonctionnaires, des négociants, qui s'efforçaient de recueillir tous renseignements sur leurs forces, leurs ressources, et relevaient les mouillages et les points d'atterrissement. Les Anglais nouaient des intelligences avec les protestants françois, et nos gouverneurs trouvaient de précieux auxiliaires parmi les catholiques irlandais.

Ce fut le concours de l'un de ces derniers qui permit à Philippe Plessis de s'emparer de la Petite Barboude, en 1711.

Au début de l'année, le sieur Bermingham, Irlandais, mécontent de son gouvernement, s'étoit retiré à la Martinique. Il conçut divers projets d'entreprises contre les îles anglaises, et les communiqua à M. de Malherbe, qui en informa le gouverneur, M. de Gabaret. Après avoir délibéré en commun, on résolut de s'emparer de la Petite Barboude, et ce fut Plessis qui reçut l'ordre d'armer son corsaire le *Ruby*, monté de cent hommes d'équipage, pour transporter Bermingham dans cette île. Il devait rendre compte de

ses faits et gestes à M. de Phelypeaux, commandant général.

En conséquence, Plessis appareille le 3 mars, fait route sur Marie-Galante où il débarque en passant huit habitants, puis, le 7, se dirige sur la Barboude. Le 8, à 4 heures de l'après-midi, il passe devant la rade de Saint-Jean d'Antigue, où il aperçoit deux pataches mouillées hors la barre, et, dans la rade, un paquebot nouvellement arrivé d'Europe. Il continue son chemin. Au milieu de la nuit, étant au vent de la Barboude, il distingue un gros navire à l'Est, et s'en approche à une portée de pistolet sans même en recevoir un coup de canon ; reconnaissant la patache d'Antigue, il s'en éloigne aussitôt. Le 9, il passe sous la serre, ne voulant pas mouiller le jour ; il attend trois heures du matin pour jeter l'ancre. Cette opération à peine terminée, on lui tire du rivage deux coups de fusil. Il croit que les auteurs en sont les sentinelles d'un petit fort qu'il a brûlé six mois plus tôt, et où il prit deux canons. Bermingham avait commandé ce poste pendant cinq mois : il crie en anglais dans le portevoix aux gens de la côte qu'ils n'ont rien à craindre. Le bruit de la mer empêchant d'entendre leur réponse, Plessis envoie Bermingham à terre avec un canot, pour savoir à qui l'on a affaire : Bermingham reconnaît ces gens ; ils font partie de l'équipage d'un corsaire, la *Mignonne*, et sont là depuis cinq jours avec 14 nègres pris à la Barboude, attendant qu'on vienne les rechercher. Comme il ne veut rien tenter en cet endroit, Plessis n'y laisse que Bermingham et un flibustier, avec ordre de se rendre au fort en feignant d'être des Anglais prisonniers dégradés par l'ennemi ;

puis il s'en va croiser vingt-quatre heures au vent d'Antigue.

Pendant ce temps, la *Mignonne* repasse prendre son monde. Le 10, Plessis revient mouiller au même endroit, en quête de nouvelles. A 5 heures du matin, il aperçoit une double chaloupe : il arme aussitôt son canot qui doit lui couper la route. Trois coups de fusil partent du canot : l'un d'eux tue dans la chaloupe M. Hamilton, récemment nommé gouverneur de l'île, et qui venait prendre possession de son gouvernement. Ses compagnons, le voyant mort, se rendent, et l'on apprend d'eux que vingt-cinq hommes d'Antigue vont sous peu venir renforcer la garnison du fort. Il importe donc de ne pas perdre de temps.

Le 2, à la pointe du jour, Bermingham envoie demander le débarquement des hommes qui doivent agir avec lui ; dès qu'ils sont sur le rivage, il monte à cheval et les devance pour surprendre la sentinelle du corps de garde au bord de la mer : il y réussit, et la remet entre leurs mains. Puis il se rend seul au fort ; là, il engage le gouverneur anglais à prendre 8 de ses hommes, les plus aguerris, pour aller visiter la barque la *Sorcière*, échouée quelques jours auparavant ; il raconte qu'elle arrivait d'Espagne, et que, de bonne source, il sait qu'elle contient une quantité d'argent. Le gouverneur ne se le fait pas dire deux fois, et part avec les 8 hommes.

Dès qu'ils ont pris l'avance, Bermingham remonte en selle, convie une partie des hommes demeurés au fort à le suivre pour prendre leur part du prétendu butin, et les conduit droit dans le gros des gens débarqués du *Ruby*, qui les entourent et les obligent

à mettre bas les armes. Il ordonne alors à sa troupe de se diriger sur le fort, la devance encore une fois, et annonce à ce qui reste de la garnison anglaise, l'arrivée de ce détachement qu'il précède, comme étant le renfort attendu d'Antigue. On le laisse entrer sans défiance. Mais les Anglais bientôt sont tout étonnés d'entendre les arrivants chanter un *Te Deum à dix heures du matin* : le fort est pris sans même que l'on ait tiré un coup de pistolet.

Plessis avait mis à la voile pour ne pas éveiller les soupçons. Le 13, il se présente au rendez-vous convenu avec Bermingham, et aperçoit au bord de la mer le pavillon blanc qui lui donne avis de la prise du fort. Il s'y rend, embarque sur son corsaire, outre les prisonniers, 103 nègres qui s'y trouvent, puis « fait le dégât », c'est-à-dire qu'il incendie les habitations et les cases, crève et encloue les canons, creuse des mines, et, le 15, fait sauter le fort. Il plante le drapeau blanc dans la savane environnante, remet à la voile vers onze heures, et s'en retourne à la Martinique, où il arrive le 17, avec ses prisonniers et ses 103 nègres¹.

Un esclave valant de huit à douze cents livres, l'opération se soldait par un joli bénéfice².

HENRI MALO.

1. Arch. Nat., Colonies, F 44, Barboude.

2. Bien que les pièces données en annexes ne se rapportent pas aux personnages dont notre texte retrace les exploits, il nous a paru utile de les publier ici. Elles éclairent d'une lumière vraie la vie d'aventures de ces navigateurs, guerriers toujours et quelquefois trafiquants, d'un courage et d'une endurance à toute épreuve : malgré des moyens restreints, ils ne reculaient pas devant des entreprises de réelle envergure ; leur effort assit solidement aux Indes occidentales les bases de notre empire colonial sous l'Ancien Régime.

ANNEXES

DUCLERC A LA MARTINIQUE.

Depuis ma dernière lettre, Mgnr, j'ai à vous informer d'une action du s^r Duclerc qui commande la frégatte *La Valeur* qui est dans cette rade, et je croirois avoir à me reprocher si je ne vous en faisois le détail en abrégé, et ne vous assurois de la bravoure, intrepidité, bonne conduite, et prudence du dit s^r qui, ayant été secondé de ses officiers, soldats et matelots, dans cette occasion qui ont tous fait leur devoir, s'est rendu maître d'un vaisseau de guerre anglois, garde-côte de 64 canons et 193 hommes d'équipage et troupe, le devoir de M. l'Intendant et le mien, Mgnr, étant de veiller à la sûreté des colonies de S. M., ce que autant que nous le pouvons.

Ayant été informé au commencement de ce mois qu'une barque venant de la Grenade en cet isle avec plusieurs habitans et marchandise, avoit été prise par les Anglois et qu'il y avoit un brigantin et barque de la même nation qui rodoient autour de nos côtes, nous résolûmes de concert à prévenir ces sortes d'accidents.

Quelques jours après, qui fut le 10 de ce mois au matin, je fus informé que le 9 un canot passager avoit été pris venant du Fort-Royal; sur les 3 à 4 heures après midy, je me transportai aussitôt chez mondit s^r l'intendant et convinmes ensemble, étant de même avis que moy, d'envoyer un paquebot et une barque corsaire qui se trouvèrent en état de sortir pour aller après les Anglois, et les prendre avec leurs captives.

Je commanday sur le champ aux capitaines du brigantin et barque de se rendre à leur bord, et y assembler le plus qu'ils pourroient de flibustiers pour exécuter les ordres

qui leur seroient donné, et ayant demandé à mondit s^r Duclerc, qui se trouva dans ce moment chez mon dit s^r l'intendant, quelques hommes de l'équipage de sa frégate pour fortifier ceux dudit paquebot et barque, il s'offrit lui-même de la meilleure grâce du monde d'y aller avec sa frégate pour exécuter notre dessein ; quoique cependant son vaisseau fût chargé pour faire voyage en Europe, ce que j'acceptay avec plaisir. Mon dit s^r Duclerc sur le champ fut à bord de sa frégate, et fit appareiller, et sur les 9 heures du matin il fut à la voile ; à 9 h. et demie voyant qu'il n'étoit pas suivi desdits corsaires dans lesquels les flibustiers ne voulurent s'embarquer, parce qu'ils n'aimoient point être sous la discipline d'un officier du Roy, [il] fit route.

Le lundy, onze, sur les 5 heures et demy du matin, ayant aperçu ledit brigantin anglois qui étoit à 5 lieues sous le vent à lui par le travers de la Guadeloupe, lui donna chasse, et à 3 heures après midy, il aperceut un vaisseau qui étoit ledit garde coste ; à la fin du jour, il vit le canot du brigantin qui alloit abord dudit vaisseau (dans lequel canot étoit ledit capitaine dudit brigantin qui alloit informer celui du garde coste qu'il étoit chassé par un vaisseau sorti de cette rade, que cependant, s'il souhaitoit, qu'il l'accompagneroit avec son brigantin dans lequel il avait 86 hommes d'équipage, ce que ledit capitaine garde coste ne voulut accepter, et lui dit au contraire de suivre sa route à Antigüe) mondit sieur Duclerc qui avoit observé cela, employa pendant toute la nuit des voiles convenables pour ne point trop s'éloigner des vaisseaux anglois, ny en trop approcher, et se tint toujours au vent à luy, afin de pouvoir se tirer du péril s'il y en avoit trop de risques ; il se prépara cependant pour combatre, et le lendemain à la pointe du jour, sa vigie l'ayant assuré que le brigantin n'étoit plus avec ledit vaisseau, il fit arriver sur luy, et l'ayant joint à 6 heures moins un quart, l'anglois lui donna sa bordée, à laquelle mondit s^r Duclerc répondit de

bonne manière ; après 3 bordées de part et d'autre, les deux vaisseaux s'étant approchés à la demie portée de pistolet, la mousquetterie et grenade du s^r Duclerc firent un fracas terrible dans le vaisseau anglois ; et comme il avoit posté 10 hommes des plus adroits de son équipage pour tirer sur les officiers ennemis, le capitaine reçut 4 coups de fusils en même tems, et mourut sur le champ ; le lieutenant fut blessé de cinq coups desquels il mourut cinq jours après ; dans ce tems celui qui était au gouvernail fut tué, de sorte que le désordre étant dans ledit navire, joint à la quantité d'hommes qui étoient tués ou blessés, ledit s^r Duclerc cherchant à aborder le vaisseau anglois, qui ne gouvernant plus vint en ce temps au vent et mit son beaupré dans les grands haubans de la frégate de mondit sieur, qui aussitôt le fit amarrer et ordonna de faire en même temps un grand feu sur les anglois, et commanda le s^r de S^t Amant, enseigne de vaisseaux du roy, de monter à l'abordage, ce qui fut exécuté. Jamais carnage ne fut plus grand (au raport des François et Anglois) lorsque l'on fut à bord. Enfin les Anglois à 7 heures, après un combat qui duroit depuis 5 quarts d'heures, furent obligés d'amener leur pavillon et se rendre.

Les hennemis ont perdu 40 hommes tuez sur le pont, y compris le capitaine, 63 blessés à mort, à la plupart desquels les bras et les jambes sont emportées et dont une partie meurent tous les jours, et 25 blessez légèrement de manière que de 193 hommes combattans, il n'en est resté que 85.

Ledit s^r Duclerc y a perdu 4 hommes et 17 blessés dont 7 ou 8 légèrement et les autres mortellement, du nombre desquels est ledit s^r S^t Amant qui reçut un coup de fusil (ayant sauté à bord) au travers du corps et qui perce l'omoplate.

Il ne falloit pas moins de conduite, Mgnr, qu'en a eu ledit s^r Duclerc, pour se tirer aussi bien d'affaire qu'il a fait ; il est vrai qu'il a été bien secondé de ses officiers, qui étoit ledit s^r de S^t Amant qui a été blessé, Dupeyre et Boisvert,

qu'il avoit avec lui, et le s^r Casié, créole de cette isle.

Ledit s^r Duclerc se loue fort desdits sieurs ainsy que de tout son équipage qui ont tous en cette occasion remply leur devoir.

La prise de ce vaisseau, Mgnr, fera un grand bien à toutes ces colonies, et intimidera nos ennemis qui croiront pendant un temps que nos vaisseaux marchands seront des vaisseaux de guerre, et seront d'autant plus mortifiés qu'ils auront peine à croire que ledit s^r Duclerc, avec un vaisseau de 36 pièces de canons et 160 hommes d'équipage, et qui étoit chargé, ayt pu se rendre maître d'un des leurs de 44 canons et 193 hommes d'équipage, commandé par de braves officiers, et armés exprès pour la garde de leurs côtes.

S. GABARET ¹.

DUCLERC A RIO DE JANEIRO.

J'ai arrêté aujourd'hui, Mgnr, 3 navires marchands qui avoient appareillé hier pour retourner en Europe, afin de vous informer du malheureux succès de l'entreprise de M. Duclerc, dont les vaisseaux sont arrivés dans la Baye du Fort-Royal le 19 de ce mois sous le commandement de M. de Champagné, ledit s^r Du Clerc étant resté prisonnier de guerre à Rio Janneyro avec les troupes de débarquement, sans qu'il en soit revenu un seul homme à bord pour vous en faire le détail, que j'ai appris des officiers. J'auray l'honneur de vous dire qu'étant parti de la Rochelle le 10 may avec un vent favorable, ils firent rencontre le 24 de 2 vaisseaux, anglois et hollandois; le 1^{er} leur échapa et il prit l'autre qui le [qu'il] rençonna pour la somme de 30.000 livres; il étoit chargé de citrons et de raisins secs; il étoit party de Gibraltar pour aller à Rotterdam. Le 27 ils arri-

1. Gabaret au Ministre, 23 mars 1709. — Arch. Nat., *Colonies*, F 26.

vèrent à la vue des Isles du Cap Vert et mouillèrent à l'isle Saint-Vincent, d'où ils envoyèrent traiter quelques rafraichissements à l'isle Saint-Antoine qui est tout auprès, en faisant dire qu'ils étoient Anglois ; led' s^r Du Clerc mit 60 malades à terre à lad^e isle de S^t-Vincent, songent à la disposition qu'il devoit donner aux troupes pour la descente, régla les compagnies, nomma ceux qui devoient commander, et dit à un chacun sa destination. Ils y restèrent 13 jours et en partirent le 11 juin dans le dessein d'aller gagner l'isle Grande, qui est à 20 lieues de Rio Janeyro pour y monter les deux chaloupes carcassières qu'il avoit en paquet. Mais l'appréhension qu'il eut que la proximité de cette isle avec la terre du Brésil ne fit tort à son entreprise, il prit le party d'aller à la Trinité qui est une isle à 160 lieues de là, et ils y arrivèrent le 26 juillet ; mais cette isle étant un rocher inaccessible de tous les côtés, il fut obligé de faire monter les chaloupes dans les vaisseaux et acheva la disposition de la descente ; ils appareillèrent le 7 août, et se trouvèrent à la vue du Brésil le 13 à 6 heures du matin. Il parut alors un brigantin portugais qui venoit du large, lequel s'étant approché des vaisseaux ne s'en méfiant pas à cause qu'ils avoient arboré pavillon anglois, fut pris par le s^r Champagné qui fut détaché avec une chaloupe et 2 canots. Le 16, ils reconnurent l'entrée du Rio Janeyro, et M. Duclerc fit alors les signaux pour faire venir à son bord les grenadiers et les gardes de la marine, ce qui fut exécuté. Ils mouillèrent en dehors, et proche des isles qui sont au bord de la rivière, pour profiter de la brise, et y restèrent le lendemain après que le commandant eut mis un yacq au grand mât et pavillon anglois en berne, en tirant un coup de canon comme il se pratique pour faire venir des pilotes. Ils firent route sur la forteresse nommée S^{te} Croix pour entrer dans la rivière, et mouillèrent sur les 5 heures du soir sous la forteresse qui est à l'entrée de lad^e rivière, et qui leur tira quelques volés

de coups de canon ; ils s'en éloignèrent un peu en se tirant sur des . M. Duclerc ne jugea pas à propos de passer outre pour aller faire sa descente auprès de la ville, de peur de se trouver au calme à l'approche de lad^{te} forteresse, le vent étant petit, ce qui étonna toute l'escadre et fit mal augurer du succès, puisqu'il ne profitoit pas du temps pour aller faire dès lors la descente, attendu que c'étoit donner aux ennemis le temps de se préparer, et après bien des irrésolutions on consulta les prisonniers qu'ils avoient dans leur brigantin ; un d'eux assura qu'il y avoit à la Pêcherie des Jésuites, qui est une habitation considérable à 14 lieues de la ville, un grand chemin, que lad^{te} ville étoit faite à prendre par terre, étant sans fortifications et sans deffenses de ce côté là, et s'offrit d'y mener les troupes : il accepta cette proposition, et appareilla pour l'Isle Grande où il arriva le 23. Il y fit de l'eau et du bois, et ensuite fit des détachements de 130 soldats choisis pour enlever des bœufs et autres rafraîchissements. Le sr de S^t Amant fut blessé à la main, et entrautes on y prit un nègre qui paroissoit connoître le pays, il... dissuada M. Duclerc de descendre à la Pescherie, et l'engagea à appareiller pour aller faire la descente à une grande anse à 2 lieues de Rio Janeyro. Il partit à ce dessein le 6 septembre, [avec] l'*Atalante*, la *Diane*, la galiote, et le brigantin portugais, après avoir embarqué sur ces bâtiments toutes les troupes qui se trouvoient en état de servir, et laissa à l'Isle Grande à la garde des malades l'*Ori-flamme*, la *Valeur* et la *Vénus*, sous le commandement de M. de Champagné, avec ordre d'inquiéter la coste pour attirer du monde de ce côté là et faire diversion. Lorsqu'il fut devant l'anse qui lui avoit été indiquée par le nègre, il mit ses troupes dans les chaloupes et canots, mais après l'avoir visitée, et parcouru les anses voisines, il trouva qu'il n'étoit pas praticable de descendre à cause que la mer étoit fort grosse, et vint se rembarquer dans les vaisseaux qu'il fit

appareiller pour reprendre son premier dessein qui étoit de descendre à la Pescherie ; étant en route et contrarié par les vents, il envoya 2 officiers d'une chaloupe pour reconnoître le havre d'un lieu nommé Masatuba, où le nègre lui dit qu'on pouvoit descendre et qu'il le mèneroit de là à la ville ; ce lieu en étoit distant de 12 lieues, et lesd^{ts} officiers ayant trouvé une anse de sable fort propre pour le débarquement, les vaisseaux s'approchèrent au signal qu'ils leur firent et mouillèrent à $\frac{3}{4}$ de lieues dudit débarquement ; ce fut dans cet endroit-là que M. Duclerc fit sa descente avec environ 750 hommes, après avoir ordonné à M. Bigot qui commandoit les frégattes et la galiote de mettre à la voile seulement 24 heures après la descente pour aller dans la rivière bombarder les forts et séparer les forces des ennemis, il marcha 3 lieues dans des montagnes et des bois par des défilés.

Après 4 jours de marche sans opposition, ayant eu seulement 39 gardes de la marine blessés dans une embuscade à 1 lieue de la ville, il forma 3 corps de la troupe, et en cet ordre il partit le 19 à la pointe du jour ; et après s'être rendu maître d'une hauteur où il y avoit une chapelle qui fut défendue vigoureusement, il repoussa un corps d'ennemi, commandé par un mestre de camp qui fut tué, et continuant sa marche il entra dans la ville, où l'on fit sur ses troupes un si grand feu des maisons qui étoient également garnies de mousqueteries, qu'elles ne savoient pour ainsi dire où donner de la tête. Elles arrivèrent cependant à la place d'armes, où il fut impossible à M. Duclerc de les mettre en bataille à cause du feu continuel que l'on fesoit sur lui des maisons qui avoient vue sur lad^{te} place, ce qui lui fit prendre le party de marcher pour aller s'emparer de la hauteur des Bénédictins qui est un poste avantageux au Nord de la ville, laquelle est entre cette hauteur et une autre où est le fort des Jésuites. Les troupes qui étoient fatiguées et rebutées refusèrent de l'y suivre ; ce qui fit qu'il

tourna vers une espèce de grand magasin fortifié de 9 pièces de canon, et garny de gens armés qui étoient sur le bord de la mer qu'il attaqua et enleva malgré leur résistance. Le s^r de Boisson y monta le premier avec beaucoup de bravoure et d'intrépidité.

Il fut dans le moment attaqué et investi de toutes parts par des ennemis en nombre si considérable que voyant qu'il avoit perdu plus d'un tiers de son monde, et qu'il ne lui restoit plus que 7 officiers, après plusieurs pourparlers avec le gouverneur il accepta l'offre qu'il lui fit de le recevoir prisonnier de guerre, pour sauver le reste des troupes. Il écrivit ensuite au s^r Bigot de ne pas continuer le bombardement afin de ne pas leur attirer de mauvais traitemens, ce qui fit prendre le party aud' s^r Bigot d'aller joindre les autres vaisseaux à l'Isle Grande, où ils firent de l'eau et du bois, et d'où ils revinrent tous ensemble à 2 lieues de Rio Janeyro pour y mettre à terre les hardes des officiers et des troupes qui avoient été pris, et, le 15, l'escadre mit à la voile pour venir en cette isle (Martinique).

S. : M^e DE VAUCRESSON.

L'escadre prit en chemin un brigantin qui sortoit de la baie de Tous les Saints chargé de fer et autres marchandises pour la traite des nègres, lequel s'est annoncé pour 9.500 croisades non compris 7 nègres dud' brigantin qui ont été à bord de l'*Ori flamme*. — Vous verrez par la liste des officiers et gardes de la marine cy-jointe qu'il y en a eut 11 de tués et 41 restés prisonniers, dont 23 ont été blessés ; on compte qu'il peut avoir eu environ 280 hommes de nos troupes tués, ou blessés, et que lesd^{ts} Portugais n'en ont eu que 60. On dit aussi que M. Duclerc a reçu 7 à 8 coups de fusil dans ses habits.

S. : M^e DE VAUCRESSON¹.

1. Marquis de Vaucresson au Ministre, 23 novembre 1710. — Arch. Nat., Colonies, F 26.

MACÉ DES VALLONS A LA MARTINIQUE.

Un navire de S' Malo frété à Cadix pour l'Amérique espagnole étant à la vue de cette isle, a été rencontré par 5 vaisseaux de guerre anglois qui depuis quelques jours étoient sur nos côtes. Ce navire nommé le *Stanislas*, commandé par le capitaine Macé des Vallons, étoit parti le 6 sept. dernier et faisoit route le 11 oct. pour entrer dans la baye du fort Royal, lorsqu'il aperçut les 5 bâtimens qui luy donnèrent chasse après avoir assuré leur pavillon. L'ayant atteint ensuite à la portée du canon, le capitaine prit le parti d'aller s'échouer aux anses d'Arlets à une portée de fusil de terre. Mais dans le moment qu'il fut échoué, 3 de ces vaisseaux passèrent tout auprès et luy tirèrent successivement leurs bordées. Le maloin tira également la sienne, ensuite de quoi les Anglois se contentèrent de l'observer le reste du jour et de la nuit suivante. Le lendemain matin, ils vinrent mouiller à demie portée de canon de long, et recommencèrent leur feu qui dura sans discontinuer jusqu'à 4 heures après-midy. Ils le désenparèrent entièrement de ses manœuvres et de ses mâts, et le percèrent de toutes parts. Le capitaine, voyant son vaisseau dans cet état, et par conséquent sans ressource, fit descendre tout son monde à terre, et resta seul à bord. Deux heures après, les Anglois lui détachèrent une chaloupe qui s'approcha du navire et y mit le feu. Le derrière sauta, et l'avant brûla jusqu'à la flottaison. Dans ces entrefaites, les habitants de ce quartier, au nombre de plus de 400, se rendirent au bord de la mer pour tâcher de secourir ce navire et s'opposer à la descente que l'ennemy auroit pu tenter de faire. Mais le feu continuel des Anglois qui tirèrent plusieurs milliers de coups de canons sur un endroit qui est tout à découvert, empêcha l'effet de leur bonne volonté, et par cette même

raison on ne put se servir de la batterie qui est établie. Un passager espagnol nommé don Francisque de Léon Sainte qui était gouverneur dans le Pérou, y a été tué¹, de même que 3 matelots de l'équipage. Il y a eu encore 3 autres matelots blessés, et un habitant qui a eu le bras emporté. A l'égard du capitaine qui étoit resté dans son navire, on n'a sceu que depuis peu qu'on l'avoit emmené prisonnier à la Barbade.

Les officiers de l'Amirauté du Fort Royal se sont transportés sur les lieux pour satisfaire ce que l'ordonnance exige d'eux en pareil cas. L'équipage et les passagers qui étoient dans ce vaisseau s'étant plaints du pillage qu'on avoit fait de ce qui étoit dans la carcasse du navire, les officiers de l'Amirauté en ont fait des informations, et ont parcouru toutes les maisons du bourg des anses d'Arlets pour tâcher de découvrir quelque chose ; mais malgré leurs perquisitions, on n'a pu savoir encore quels pouvoient être les auteurs du pillage, vu qu'on avoit dépecé ces effets ; et le peu qui en a resté, soit dans le fonds du navire ou au bord de la mer, étant tout avarié, a été abandonné aux officiers de ce même vaisseau pour en rendre compte [à] qui il appartiendra.

Il y avoit un autre Espagnol nommé au gouvernement d'une place du Pérou, et 2 officiers de justice qui passaient à Panama. Je leur ai facilité ici un embarquement pour Curaçao, d'où ils pourront plus aisément se rendre à leur destination.

Les vaisseaux anglois, après cette action, sont restés quelques jours à la vue du Cul-de-Sac Marin, mais n'y ont fait autre chose que laisser beaucoup d'inquiétudes aux habitants de la côte qui appréhendoient quelque descente de leur part.

S. : DE RANCHÉ².

1. Ventre emporté par un boulet.

2. Ranché au Ministre, 1^{er} décembre. — Arch. Nat., Colonies, F 27.

EN VENTE AUX MÊMES LIBRAIRIES

CHEZ ÉDOUARD CHAMPION

VIENT DE PARAÎTRE :

Les Sources de l'Histoire Religieuse de la Révolution

AUX ARCHIVES NATIONALES

Par **Léon LE GRAND**, Conservateur adjoint aux Archives Nationales

In-8° carré de 210 pages. 3 fr. 50

Charles SCHMIDT

LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS 1789, AUX ARCHIVES NATIONALES

Avec une lettre-préface de M. A. AULARD. — In-8°. . . 5 fr.

Les demandes de recherches — la salle de travail — les inventaires — les sources de l'histoire d'un département, d'un canton ou d'une commune aux Archives nationales — les séries départementales. Grâce à cet excellent répertoire « en quelques instants tout travailleur saura ce qu'il peut trouver et ce qu'il doit demander aux Archives nationales ».

Prochainement :

LE RÉVEIL ÉCONOMIQUE DE BORDEAUX SOUS LA RESTAURATION

L'ARMATEUR BALGUERIE-STUTTENBERG ET SON ŒUVRE

Par **Pierre DE JOINVILLE**.

Fort vol. in-8°, 1 planche.

CHEZ ÉMILE LAROSE

Mission hydrographique, Congo-Oubangui-Sanga, 1910-1911. Rapport d'ensemble de M. H. ROUSSILHE, ingénieur hydrographe de 1^{re} classe, chef de la mission. Préface de M. RENAUD, directeur d'hydrographie. 2 vol. gr. in-8 avec cartes, graphiques, reprod. photog. (1913). 40 fr.

Bibliographie de l'Afrique Équatoriale Française, par Georges BRUEL, administrateur en chef des Colonies, in-8° (1914). 12 fr. 50

Géographie de l'Afrique Équatoriale Française, par Georges BRUEL, administrateur en chef des Colonies, in-8° avec 180 reprod. photogr., cartes en noir et en couleurs (*paraîtra en janvier 1914*).

L'Outillage économique des Colonies Françaises, par H. PAULIN, ingénieur des Travaux publics au Ministère des Colonies. Préface de M. BOUTTEVILLE, inspecteur général des Travaux publics des Colonies. Un vol. in-8° avec cartes 10 fr.

Guide du Touriste aux Antilles, par MM. LAISANT, JUVANON et BARRALIER. Un vol. in-12, cartes et gravures (1913). 7 fr. 50

Les Colonies Françaises à l'Exposition de Gand. Notice publiée sous la direction de M. François CROZIER, Consul général de France à Anvers (1913). In-8° avec fig. 5 fr.

Études minéralogiques sur l'Indo-Chine Française. Minéraux, minerais, gisements, eaux et limons, par G. Dupouy, chef de laboratoire au service des Mines de l'Indo-Chine (1913). In-8° avec 2 cartes. 10 fr.

ABBEVILLE. — IMPRIMERIE F. PAILLART